



N° 16
Juillet aout septembre
2018

Nom de l'organisation:
USR CGT 37
18, rue de l'Oiselet
37550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 38 53 81

uscrgt37@orange.fr
www.ud37.cgt.fr

Edité par l'Union
Syndicale des Retraités
CGT
D'Indre et Loire
Directeur de publication :
Hervé Rigault

N° ISSN : 2275-4261

SOMMAIRE

Page 1 : Editorial

Page 2 : dossier : réforme des
retraites

Page 3 : réforme des re-
traites (suite) les brèves

Page 4 : réforme des re-
traites (suite)

Page 5 : réforme des re-
traites (fin). Services publics
les ex PTT un Pognon de
dingues !!!

Page 6 : Services publics les ex
PTT un Pognon de dingues !!!
(suite et fin). Sacrifier les
retraités (es)

Page 7 : la pauvreté selon
Macron communiqué de la
confédération

Page 8 : sports/loisirs/culture

Découvrez le site de l'Union
Confédérale des Retraités CGT :
<http://www.ucr.cgt.fr/>

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Editorial

Hervé RIGAULT
Secrétaire de l'USR CGT 37

Depuis des années, le pouvoir politique et économique poursuit son objectif de réduire la part des retraites dans le produit intérieur brut (PIB) pour restaurer les taux de profit du capital. C'est ainsi que pour ce qui est du régime général, le calcul du salaire de référence ne se fait plus sur les 10, mais sur les 25 meilleures années. C'est ainsi également que la revalorisation des pensions n'est plus indexée sur les salaires mais sur l'inflation.

Ce n'est pourtant pas assez pour le gouvernement Macron. Après avoir augmenté la CSG (dont nous ne voulons pas), il décide purement et simplement de ne plus indexer du tout nos pensions. On nous accorde, avec un décalage d'un an, 0,8 % quand l'inflation dépasse officiellement les 2 %. C'est donc notre appauvrissement qui est programmé. Même la presse acquise au patronat s'en alarme. Qui croira que cela profitera au travail comme nous le dit la propagande gouvernementale ?

En même temps, dans les coulisses, se prépare la contre-réforme des retraites. Même si le flou est habilement entretenu, nous en connaissons les grandes lignes : un régime unique par points. Cette fois ci, on ne se contente plus de modifier certains paramètres. Comme on peut le lire plus loin dans ce numéro, on fout tout le système, construit par Croizat, en l'air ! C'est la destruction de la Sécurité Sociale, chacun pour soi. Mais chacun n'aura pas les mêmes armes dans la jungle que l'on nous prépare.

Alors, faut-il se résigner ? Faut-il attendre pour voir ce que ça va donner ?

Sûrement pas ! Nous ne voulons pas la charité, mais le respect de nos droits acquis grâce à nos cotisations.

Nous devons travailler à la construction du rapport de force. Au début de l'année, rappelez-vous, les mobilisations des retraités n'ont jamais été aussi fortes. Nous devons retrouver le même niveau de mobilisation et même le dépasser.

La réunion de l'intersyndicale retraités au Sanitas **le 16 octobre** sera l'occasion d'affûter nos arguments pour aller discuter avec ceux qui nous entourent, qu'ils soient en retraite, en activité, au chômage ou dans les études.

Le **9 octobre** nous mêlerons nos voix à celles de tous les salariés pour protester contre la politique anti sociale menée par le couplez infernal gouvernement-patronat.

Le **18 octobre**, c'est l'ensemble des salariés en retraite qui doit être dans la rue pour protester contre leur appauvrissement programmé.

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Notre dossier : la nouvelle réforme des retraites

En voulant aborder le contenu de la future réforme des retraites, notre USR veut vous donner les moyens de vous forger une opinion qui nous permette de construire l'indispensable mobilisation de tous les salariés qu'ils soient actifs ou retraités, qu'ils soient du privé ou du public contre une réforme qui va immanquablement conduire à la paupérisation des retraités et des futurs retraités. Notre système de retraite a été construit en 1945, alors que le pays était ruiné. Son fondement : pour mieux protéger les plus faibles, il faut un système universel qui maintienne le niveau de vie de tous et toutes. Les luttes de 1995, 2003 et 2010 contre les réformes de retraites ont permis de maintenir la répartition comme base de notre système de retraite. En annonçant pour la première fois depuis 1945 une réforme systémique de nos régimes de retraites E. Macron et son gouvernement ont décidé pour y parvenir :

1. De discréditer le système actuel

2. D'opposer les générations

3. D'opposer les secteurs professionnels

Les trois éléments clés de la réforme

1. Le montant des pensions sera calculé sur l'ensemble de la carrière, sur les 43 annuités cotisées, au lieu des 25 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public. Ceci pénalisera directement ceux qui ont une progression de carrière. »
2. Pour les femmes: la double peine. Les femmes sont payées en moyenne 26 % de moins que les hommes et touchent une pension 40 % plus faible. Ces inégalités sont en partie compensées par les droits familiaux, avec la validation des congés maternité et parental et les pensions de réversion en cas de décès du conjoint. Ces droits ont pour objectif de maintenir le niveau de vie, ils sont donc accessibles à toutes les femmes, et leur montant est proportionnel au salaire. Le gouvernement veut les remplacer par un filet de sécurité minimum, limité aux femmes dont les carrières sont les plus précaires. »



3. L'objectif ? Réorienter les salarié·e·s solvables vers la capitalisation. La baisse générale programmée des

pensions, et celles des Ingés, Cadres et Techs en particulier, vise à généraliser les retraites par capitalisation comme complément de retraites. Cette incitation sera encore plus forte pour les cadres sup qui ne pourront plus cotiser dans le système commun (ni percevoir de pension) au-delà de 9 933 € brut mensuels contre 26 488 € aujourd'hui. Pourtant, les expériences étrangères et la crise financière ont montré à quel point les retraites par capitalisation sont risquées et peuvent s'évaporer en cas d'effondrement boursier. Ajoutons qu'elles contribuent à la financiarisation de l'économie, détruisent de l'emploi et alimentent la spéculation au détriment de nos entreprises. Qui seront les seuls gagnants de cette réforme ? Les banquiers et les assureurs..

UN SYSTEME UNIVERSEL DE « RETRAITE PAR POINTS » : C'EST QUOI ?

Dans un système universel de « retraite par points », le salarié cumule tout au long de sa carrière professionnelle des points acquis en fonction de la valeur d'achat du point : le montant de la retraite est alors déterminé en multipliant l'ensemble des points accumulés par la valeur du point à la liquidation des droits.

Commentaires : qui décidera de la valeur d'achat et de liquidation du point ? Le gouvernement, en fonction des « aléas » du contexte économique ! Jean-Paul Delevoye, en charge des discussions avec les organisations syndicales sur le dossier des retraites, n'a-t-il pas déclaré au cours d'un colloque au Sénat jeudi 19 avril : « *Le vrai sujet, c'est que le système de demain soit*

adaptable soit aux périodes de tempêtes soit aux périodes de croissance... Et que nous puissions, sans psychodrame, avoir cette capacité d'adaptation. »

Ce qui signifie en clair que la valeur du point au moment de la liquidation pourrait varier, d'année en année, en fonction des conditions économiques. Il n'y a plus dans ce système de montant garanti des retraites, le gouvernement fixant à intervalle régulier la valeur du point.



Que deviennent les dispositifs de solidarité existants dans tous les régimes, et qui précisément ne correspondent pas à des « euros cotisés » ?

LES PENSIONS DE RÉVERSION ?

Face au « tollé » provoqué par l'hypothèse d'en remettre en cause l'existence, le gouvernement vient d'affirmer qu'il y aurait « harmonisation ». Qu'est-ce que cela signifie ? Qu'il y aurait dorénavant une « condition de ressources », ce qui n'existe pas aujourd'hui ni dans les régimes complémentaires, ni dans les 3 versants de la fonction publique ?

Le lien des retraités d'Indre et Loire

La nouvelle réforme des retraites (suite)

LES MAJORATIONS POUR ENFANTS

Les majorations de pension pour avoir élevé au moins 3 enfants, ces majorations ne correspondent pas à des trimestres cotisés ? Jean-Paul Delevoye considère que ces prestations relèvent de la politique familiale, non de la retraite ! Conséquence : les droits familiaux ne seraient plus pris en compte dans le calcul de la retraite, ce serait donc une nouvelle baisse des retraites notamment pour les femmes. Or, les droits familiaux représentent un quart des sommes touchées par les retraitées les plus modestes, et augmentent aujourd'hui de 11,3% la pension des mères, de 3,8% celle des pères.

LES DEPARTS POUR CARRIERES LONGUES

Les salariés du privé qui ont travaillé depuis l'âge de 17 ans et qui ont accumulé tous les trimestres requis pour partir en retraite avant 62 ans, ceux qui sont sous régimes spéciaux ou encore les fonctionnaires en catégorie « active » qui peuvent partir dès 57 ans : tous ces salariés se verront perdre leurs droits à partir avant 62 ans, dès lors que s'appliquerait un système universel où l'âge légal de départ en retraite fixée à 62 ans serait le même pour tous !



LE MINIMUM CONTRIBUTIF

Aujourd'hui, le minimum contributif assure un minimum de retraite permettant de corriger la faiblesse des revenus de certains salariés. C'est aujourd'hui un droit qui est versé à 4,9 millions de retraités du régime général – dont 70% de femmes. Là encore, Jean Paul Delevoye considère qu'il devrait dorénavant relever de la solidarité nationale, et donc de l'impôt. C'est donc un droit qui nous serait à nouveau retiré.

C'est donc clair : pour les salariés du privé comme du public, tout le monde est perdant ! D'ailleurs les premiers concernés sont les salariés du privé qui verront dès janvier 2019 leur retraite amputée pour cause de fusion de la valeur du point entre les régimes complémentaires ARRCO et AGIRC.

Les brèves.....les brèves.....les brèves.....les brèves.....les brèves.....

(25 juin-17 septembre 2018)

Juin 2018

25 Menaces sur la ligne SNCF Tours-Caen

Le conseil de surveillance du CHU envahi par le personnel en grève

28 Mobilisation intersyndicale assez faible

30 L'UD CGT alerte sur la situation des salariés de chez Tati à la Petite Madeleine

Juillet 2018

07 Grève à l'ADAPEI (enfance inadaptée)

11 Rassemblement de

soutien aux grévistes de l'hôpital

16 Fête de la Coupe du monde de foot, incidents avec la police

Août 2018

22 Tours. La manufacture de soie Le Manach transformée en appartements

25 La CGT présente à la commémoration du massacre de Maillé

29 Des chercheurs de l'université alertent sur les effets du glyphosate sur le comportement des insectes

Tram. La 2ème ligne pourrait n'être réalisée que par tronçons (P Briand)

Tours. Fermeture du bureau de poste des rives du Cher. Incertitudes sur le bureau du Sanitas.

Action de la Confédération paysanne contre l'accaparement des terres.

30 LA FAPT CGT recense la disparition de 600 emplois de postiers dans le département depuis 11 ans

Septembre 2018

02 Braderie de Tous, 1 000 tracts distribués par la CGT

07 Le camp des mineurs étrangers isolés de Saint Pierre évacué

1 200 pour le climat à Tours

08 Tours Les députés LREM

au Vinci. Manif de protestation

12 La Région divise par 2 l'aide à la culture pour les lycéens et les apprentis

15 Tours les résidents du Bocage (retraités) obtiennent le rétablissement des services (restauration, garde de nuit, activités ...)

Climat, Au total, un été très chaud et sec



Le lien des retraités d'Indre et Loire

La nouvelle réforme des retraites (suite)

VERS UN SYSTÈME DE RETRAITE PAR CAPITALISATION

La mise en place d'un système universel de « retraite par points » impliquerait inévitablement la mise en place de retraites « supplémentaires » fonctionnant par capitalisation, le salarié mettant de côté de l'argent en vue de sa propre retraite. Jean-Paul Delevoye n'a-t-il pas déclaré : « il ne faudra pas s'interdire de travailler sur les moyens de développer aussi une épargne longue. » ? Or, dans le même temps, la Commission européenne pousse à l'élargissement de fonds individuels de retraite par capitalisation, comme les « produits paneuropéens d'épargne-retraite individuelle » (PEPP)...

On passerait d'un système de solidarité intergénérationnelle à un système individuel. C'est bien la volonté de changement de société voulu par le gouvernement, pour tourner toute l'économie nationale vers les actionnaires et les entreprises, au détriment des droits de la population, de toute solidarité. C'est bien notre travail qui créé les richesses et elles ont été multipliées par 4 en 30 ans !

Chacune et chacun l'aura compris cette nouvelle réforme de retraite va concerner tout le monde actifs et retraités et nous allons avoir besoin les uns et les autres d'affuter notre argumentation.



Pour assurer l'avenir de nos retraites par répartition, la CGT proposent :

De nouvelles ressources

Mettre en place un droit à la retraite à 60

ans, avec un minimum de 75 % net de son salaire net de fin de carrière, est à notre portée avec de nombreuses possibilités de financement :

- La suppression des aides et des exonérations de cotisations des entreprises, inefficaces pour l'emploi (200 Mds, Cour des Comptes).
- L'assujettissement à cotisations sociales de l'ensemble de la rémunération (intéressement, participation...) et un relèvement modéré des cotisations retraites.
- La mise à contribution des revenus financiers des entreprises qui, au contraire des revenus financiers des particuliers, sont totalement exonérés.

Une maison commune des régimes de retraites

Les différents régimes de retraite (public, privé, régimes spéciaux...) ont été construits pour s'adapter aux contraintes spécifiques de secteurs professionnels et prendre notamment en compte la pénibilité.

La CGT propose, tout en maintenant le niveau des droits de chacune et chacun.

- de les intégrer dans une maison commune des régimes de retraites, ayant pour objectif d'assurer la mise en œuvre d'un socle commun de droits à la retraite.
- d'instaurer une véritable solidarité des régimes dans le but de promouvoir pour toutes et tous des retraites de haut niveau et de garantir la pérennité financière des régimes par l'anticipation de ressources suffisantes.

» La prise en compte des années d'études

Alors que l'accès au premier emploi stable a lieu à 27 ans en moyenne, contraindre les jeunes à cotiser 43 annuités pour avoir une retraite à taux plein équivaut à une mission impossible, surtout quand on sait qu'à 62 ans seul un actif sur deux est encore en emploi. Nous proposons donc la prise en compte des années d'études et d'insertion dans le calcul de la retraite, pour garantir le droit à retraite des nouvelles générations.



C'est bien notre travail qui créé les richesses et elles ont été multipliées par 4 en 30 ans !

Les financements existent pourtant pour faire vivre durablement les régimes existants :

- le CICE et le pacte de responsabilité, c'est 35 milliards €,
- la suppression des exonérations de cotisations patronales, ce sont plus de 25 milliards €,
- un million d'emplois créés (ce que revendique d'ailleurs le patronat), ce sont 13 milliards €,
- l'égalité femmes/hommes pour tous, ce sont plus de 10 milliards € pour la sécurité sociale en 2020,
- la lutte contre le travail dissimulé, c'est 6 milliards € ...
- **MAINTIEN DES RÉGIMES DE RETRAITES: RÉGIME GÉNÉRAL, RÉGIMES SPÉCIAUX, RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES, DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES**
- **NON À UN SYSTÈME UNIVERSEL DE « RETRAITE PAR POINTS » ET PAR CAPITALISATION**
- **OUI À LA RETRAITE PAR RÉPARTITION À PRESTATIONS DÉFINIES**
- **OUI AU DROIT À VIVRE SA RETRAITE DIGNEMENT**

La nouvelle réforme des retraites (suite et fin)

Le Mardi 16 octobre à 17h

Rencontre débat public

à l'appel des neuf organisations de retraités

Sur la future réforme des retraites

Centre de vie du Sanitas à Tours

Avec la participation :

**De Christiane Marty ingénieure- chercheuse, militante
altermondialiste**

De Jean Marie Harribey économiste

Service public les Ex PTT : Un Pognon de Dingues !!!

Partons donc pour un bref état des lieux de l'ex administration des PTT. A Orange il y a 85 000 emplois dont 42 000 fonctionnaires en 2018 contre 170 000 en 1991. 109 000 emplois directs (+ 31 000 en filiales) sur les 266 000 du secteur des télécom ; le bilan c'est 100 Milliards d'euros versés aux marchés, c'est 70 000 emplois détruits, c'est un plan fibre optique financé aux 2 tiers par la collectivité (13 milliards) et un tissu industriel dévasté (Alcatel, Sagem, Thomson ...)

La poste c'est 250 000 salariés dont 45 000 en filiale (310000 en 2004. Hors banque postale), c'est 37 000 emplois supprimés en 7 ans, c'est 90 000 fonctionnaires. Le groupe La Poste et ses filiales reste l'acteur dominant et pèse plus 90% de CA du secteur. Le poids des filiales ne cesse de croître au détriment de la maison mère.

Le trait commun à nos ex employeurs c'est le passage d'un statut fonction publique à une multitude de statuts (fonctionnaire, CDI maison mère, filiale, CDD, Intérim, prestataire, sous-traitant, travailleur détaché, auto entrepreneur).

Le secteur de la communication pèse plus de 50 milliards de CA, c'est plus de 550 000 salariés, dont 140 000 fonctionnaires (environ ¼), des statuts de plus en plus précaires, des logiques financières qui s'opposent aux logiques de service public (péréquation, proximité, aménagement du territoire). Une réglementation qui participe à une

redistribution de la valeur créée par le travail vers les revenus financiers et enfin des usages qui se transforment (numérique) et qui modifient la nature de nos activités (courrier, colis, ...).



Des problématiques nouvelles qui se posent (protection des données: RGPD(1), emplois et qualification, évolution des activités ...), des nouveaux acteurs qui tentent d'imposer leurs règles : les GAFAM et autre NATU : GAFAM regroupe les initiales de Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft et NATU ceux de Netflix, Air BNB, Telsa et Uber. En gros les dix plus grandes sociétés américaines de l'économie numérique. Deux acronymes pour une valorisation boursière comparable, tenez-vous bien, au budget annuel de la France et un chiffre d'affaire annuel supérieur à celui du Danemark.

Voilà ce qui détermine tout à la fois les axes

stratégiques de nos ex employeurs mais qui s'inscrit dans les logiques financières dictées au nom de la libre concurrence et du marché libre et non faussé. Bref faire du fric et encore du fric en cassant l'emploi et les missions de services publics bref un modèle social en berne que l'on tente d'imposer à nos camarades cheminots.

La Poste comme orange d'ailleurs lorgne précisément sur la « Silver économie » ! La Silver économie est l'économie dédiée à l'avancée en âge de nos sociétés. Comme son nom l'indique la **Silver Economie** n'est pas un « marché » mais une « économie » transversale qui trouve des déclinaisons dans de nombreux marchés, pour ne pas dire tous les marchés ! Le vieillissement de la population est une véritable « lame de fond » qui va impacter tous les secteurs : loisirs, transport, alimentation, sécurité, santé, domicile, habitat collectif, assurance, assistance téléphonie, internet, sport...etc. Tous ces marchés sont déjà en train de s'adapter ou de se décliner sur des segments liés au **vieillessement de la population et au bien-vieillir**.

Ainsi La Poste tente d'anticiper et tente de créer une multitude d'expérimentation via de nouvelles filiales à l'exemple d'« ASTEM » sur les prestations de santé et services associés à domicile, d'« AEXO » services pour le bricolage à domicile de « MES MEDICAMENTS CHEZ MOI » pour la

Le lien des retraités d'Indre et Loire

Ex PTT : Un Pognon de Dingues !!!(suite)

livraison des traitements médicaux à domicile de « Mieux vieillir à domicile » pour adapter le domicile des séniors au maintien à domicile ou encore de « Savourez Chez vous » pour le portage des repas à domicile.

Bref dans cette avalanche d'« expérimentation service » ce n'est pas tant la réussite des projets qui leur importe mais le fait qu'il les justifie en amplifiant les baisses du trafic courrier donc les suppressions d'emplois dans la maison mère. Prenons deux autres exemples : c'est à grand renfort de publicité couteuse qu'elle a lancé « veillez sur mes parents » bilan national pour toute l'année 2017 : 3300 contrats passés. Autre produit phare « ARDOIZ » la fameuse tablette tactiles adaptée aux seniors, bilan 2017 : 11 612 prestation en 2017.

Chacun(e) l'aura compris combattre les logiques d'uberisation et de dumping social, s'assurer que le déploiement des nouvelles technologies se fassent dans l'intérêt commun dans le cadre d'une appropriation publique renvoie à notre capacité collective à imaginer le service public de la communication face aux logiques financières.

C'est malheureusement le chemin inverse qui vient d'être choisi par les « élites de la nation.

Le gouvernement vient d'annoncer le désengagement de l'état du capital du groupe La Poste au profit de la Caisse de dépôt et consignation (CDC) qui deviendrait l'actionnaire majoritaire. Par cette opéra-

tion financière le groupe La Poste prendrait le contrôle de la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP). La première étape serait une modification législative dans le cadre de la loi PACTE qui autorise à l'état de devenir minoritaire au capital du groupe La Poste. Même si le gouvernement cherche à rassurer l'opinion en affirmant que La Poste restera 100% publique et continuera d'assurer ses missions de service public, ce changement d'actionnaire majoritaire pourrait remettre en cause l'unicité de La Poste et la complémentarité de ses activités, le devenir des personnels.



Comment ne pas faire le lien entre cette annonce et l'accélération des fermetures de bureaux de poste à l'image de l'annonce de la fermeture du bureau des rives du cher. C'est par voie de presse que nous apprenions, le 20 août 2018, la fermeture définitive de ce bureau de Poste pour la fin de l'année. La Poste n'a pas daigné informer les représentants du personnel en amont de ce nouvel abandon du service public sur l'agglomération de Tours. C'est le 5ème bureau en quelques mois qui ferme ses portes sur Tours, sans le consentement des personnels et des usagers.

Le 7 septembre c'est de nouveau l'annonce de la fermeture du bureau de Poste du Sanitas, place St Paul, qui disparaît physiquement avec la barre d'immeuble. Quel avenir pour ce secteur de 25000 habitants (source Insee 2014) où les services postaux vont se concentrer sur un seul et même site, celui du bureau de l'avenue Grammont? La Poste sait utiliser l'argument d'un bureau de poste pour 20000 habitants, mais il semble que selon la population cela soit à géométrie variable.

L'abandon des campagnes par l'opérateur postal est un autre exemple du recul du service public et, comme si cela ne suffisait pas, l'Europe devrait abandonner la distribution du courrier 5 jours sur 7 ? En France, le facteur passe du lundi au samedi...sur le papier. Car la réalité est tout autre, on voit bien que déjà le service est détérioré : tournées non faites, non terminées, heure de passage aléatoire, délais d'acheminement approximatifs...

On voudrait nous faire croire que le taux de distribution de 85% à J+1 et 95% à J+2 serait un progrès, synonyme de qualité de service. Alors que dans les années 80', une lettre de moins de 20g était distribuée, dans 98% des cas, le lendemain (J+1) sur tout le territoire national.

(1) Règlement Général de Protection des Données

SACRIFIER LES RETRAITÉ-E-S POUR LES PROFITS DES PLUS RICHES ? ÇA SUFFIT !

Le candidat Macron s'était engagé à ne pas toucher aux petites pensions et à maintenir leur pouvoir d'achat : Avec la hausse de la CSG qui était destinée aux retraités « aisés ». Il s'était gardé de préciser que la hausse serait calculée, non pas sur les pensions mais sur le référent fiscal. Les retraités ont le sentiment légitime d'avoir été trompés. Les tentatives de les opposer à leurs enfants salariés ou étudiants les ont blessés.

Blocage ou presque des pensions pendant 4 ans, suppression de la demi-part pour le calcul de l'impôt sur le revenu pour des personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant, l'imposition des majorations de pension pour enfants, gel des retraites complémentaires pendant 3 ans, hausse de 25% de la CSG, menaces sur la pension de réversion, pas d'augmentation

des pensions en 2018 et une augmentation de 0,3 % en 2019 pour une inflation estimée à 2,3 % sur les 12 derniers mois.

Comment oser leur demander des efforts, sous-entendant qu'ils n'en ont pas fait jusqu'à présent...

La multiplication des faveurs fiscales pour les détenteurs de capitaux devait favoriser l'investissement et l'emploi.

En 2017, les entreprises du CAC 40 ont distribué deux fois plus de dividendes qu'elles n'ont réalisés d'investissements et consacrés 5 % seulement pour les salaires (étude Oxfam).

Pourtant, Emmanuel Macron continue de favoriser le capital au détriment de l'investissement et du travail. Les résultats ? Le chômage ne baisse pas, la dette augmente, la balance commerciale ne

s'arrange pas, notre environnement se dégrade, les inégalités explosent.

Pourquoi ne pas réduire les aides aux plus riches qui représentent au bas mot 300 milliards d'euros par an. « Un pognon de dingue » : la fraude et l'évasion fiscale, les niches fiscales et sociales (réductions ou exonérations de cotisations), le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), le pacte dit de responsabilité, la forte baisse de la fiscalité des plus riches et des entreprises depuis trente ans. Ces cadeaux équivalent au montant total des pensions de retraite versées en France !



Le lien des retraités d'Indre et Loire

La pauvreté selon Macron

Une BD à découvrir :



Une immersion amusante, dans le monde journalistique, sur fond de banlieues

L'histoire :

Le jeune Jimmy Tendini intègre en CDD le service d'informations générales d'une grande chaîne de télévision. Il est reçu par la chef du service infos, Audrey, qui le met de suite dans le rythme du travail. Ce qu'elle veut avant tout dans son service, c'est du simple et de l'efficace. Elle lui fait visiter rapidement les locaux, puis elle lui présente Geoffrey, un journaliste ultra-speed, qui doit le former pendant quelques jours.

Geoffrey le prend en charge, à fond les manettes. Il lui montre les différents bureaux au pas de course. Jimmy transpire, il a du mal à suivre. Une fois à leurs bureaux, Jimmy enchaîne tout de suite sur un reportage, un débat à filmer de collégiens sur la laïcité à l'école. En attendant que Geoffrey termine de caler ses rendez-vous, il part se siroter un café à la machine. Il tombe sur Fanny, une collègue, à qui il raconte sa première journée. Geoffrey revient en courant, ils partent sur le champ pour tourner dans un collège de Vitry...

A l'aide d'un dessin en noir et blanc au trait simple proche de la caricature, l'auteur retranscrit cet univers au travers de mises en scènes dynamiques et rigolotes. L'humour est la clé de voûte de cette histoire qui montre une des faces cachées du travail de journaliste télé.

La pauvreté ne mérite pas des déclarations de bonnes intentions. Elle doit être éradiquée.

Communiqué de la confédération du jeudi 13 septembre 2018

Suivant, à la lettre, la déclaration du Président « on dépense un pognon de dingue », le plan pauvreté, comme tous ceux qui sont mis en œuvre depuis des années, déclare vouloir faire mieux avec moins.

On connaît déjà l'efficacité de ce type de plan. De quoi parle-t-on ?

En France, est considéré comme pauvre tout individu vivant dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian (1 015 euros par mois pour une personne isolée en 2015). Cela représente 14,2% de la population française.

► Parmi cette population pauvre, 1/3 sont des salariés.

Pour ceux-là, le gouvernement ne prévoit rien. La CGT propose d'engager partout des négociations salariales, d'augmenter le Smic immédiatement à 1 800 euros, d'agir pour l'égalité professionnelle femme/homme et de sanctionner les employeurs qui imposent le temps partiel à ses salariés.

► Parmi cette population pauvre, il y a les privés d'emploi dont 1 sur 2 n'est pas indemnisé ; et le gouvernement et le patronat envisagent encore d'économiser 1 à 4 milliards sur les allocations.

► Parmi cette population pauvre, il y a un tiers d'enfants. Si nous ne pouvons que nous féliciter de l'annonce de 30 000 postes de crèche (si les aides aux départements sont effectives, ce qui n'est pas le cas actuellement), un verre de lait au petit-déjeuner ne suffira pas à transformer un système éducatif qui accentue les inégalités sociales alors qu'il devrait les réduire.

► Parmi les 8,8 millions de pauvres, 1 million sont des retraités.

Pour ceux-là, M. Macron leur a dit de se serrer la ceinture.

La CGT propose que les pensions de retraites soient immédiatement augmentées et indexées sur le salaire moyen.

► Parmi cette population pauvre, il y a les bénéficiaires du RSA.

Là aussi, 1/3 de ceux qui y ont droit n'engagent pas la démarche pour en bénéficier. Il faut y remédier.

Le gouvernement entend regrouper l'ensemble des minimas sociaux y compris l'APL, dans un revenu universel d'activité (sans donner le montant) qui serait supprimé, si le bénéficiaire refuse à 2 reprises une offre d'emploi. On connaît déjà le résultat d'une telle approche.

Elle oblige le bénéficiaire à accepter n'importe quel boulot et donc l'éloigne de l'indispensable épanouissement que chacun doit avoir au travail et, surtout, elle permet de tirer vers le bas les salaires et les conditions de travail de tous les autres salariés.

Pour un meilleur accompagnement des bénéficiaires du RSA, il ne faut pas, dans un même temps, envisager de supprimer 2 100 conseillers CAF d'ici 2022, de nombreux conseillers pôle emploi (la ministre n'ose pas annoncer le chiffre) et 50 000 fonctionnaires, notamment dans la fonction publique territoriale, qui est au cœur du dispositif de proximité. Il faut donc, au contraire, renforcer les moyens des services publics et des associations qui agissent, au quotidien, pour répondre aux besoins urgents des populations.

La CGT exige non seulement que les emplois soient maintenus mais aussi augmentés à hauteur des missions nécessaires.

Enfin, 1/3 de la population pauvre sont les jeunes de 18 à 25 ans. Pour eux, le gouvernement a déjà baissé les APL et renoncé à encadrer les loyers alors que ce secteur de dépense représente, pour certain, 60% de leur budget. La CGT, avec les organisations de jeunesse, entend agir le 9 octobre et les prochains jours pour que ceux qui représentent l'avenir de notre pays ne soit pas sacrifiés. Fort de l'annonce de multiplier par 5 le nombre de bénéficiaires de la garantie jeune, nous devons poursuivre notre bataille pour sa généralisation et, surtout, que les moyens soient donnés aux missions locales pour y répondre correctement. Les bénéfices du CAC 40 ont explosé en 2017 avec 94 milliards d'euros. Les aides et exonérations aux entreprises sont de 230 milliards d'euros chaque année, sans aucun contrôle. Il y a un pognon de dingue pour éradiquer la pauvreté.

C'est sur cette base que la CGT présentera ses propositions le 17 octobre prochain, journée mondiale de refus de la misère.



Le lien des retraités d'Indre et Loire

Sports loisirs culture

Du 29 aout au 15 novembre

Dans le cadres de l'évènement ACT(E)S, parcours d'art contemporain en Touraine, le musée rend hommage à l'artiste américain Alexander Calder qui résida à Saché à partir de 1953. Le stable-mobile CRINKLY prend place dans le parc du château de Saché jusqu'à l'automne prochain.

les 27 et 28 octobre

Château du Rivau

Une journée familiale insolite haute en couleur pour la fête des plantes d'automne. Avec pour vedette la fleur d'or du chrysanthème, venez admirer les somptueuses cascades florales qui ornent les façades du château. Autour des magnifiques couleurs automnales des jardins, participez en famille aux nombreux ateliers créatifs et divertissants

Le 1^{er} décembre à l'espace Malrau

à Joué les Tours

parole pour chant

Chant et écriture, les mots sonnent, les mots qu'on sonne, les mots récits, les mots-récitals, frontières du dit et du chanté, du raturé et du crié, de l'esquissé au murmuré. Momento des maux à redire en notes d'espérance, et la joie toujours à psalmodier, à déclamer, slamer, réciter.

L'Afrique écrit, l'Afrique chante
Des auteurs-musiciens, des auteurs-slameurs, des auteurs-chanteurs, qui nous viennent de cette longue tradition de la voix. L'écriture n'est jamais très loin de la musique et les auteurs africains ne l'ont jamais ignorée ni repoussée.

Ce concert-lecture traque le frêle écho du chant intérieur dans le silence du livre, dans l'esprit de Senghor où le poème n'est accompli que s'il se fait chant, poème et musique en même temps.

Alexandre Oho Bambi, Souleymane Diamanka, Kossi Effoui, Soeuf Elbadawi, Isabelle Fruleux, Wilfried N'Sondé, Raharimanana, Felwine Sarr, à travers des extraits de leurs oeuvres, disent, évoquent, chantent, slament le monde, leur continent, leur pays, et en cela nous touchent au coeur, convoquant les mots de chacun dans le vaste champ du commun.

Les auteurs sont soutenus par un groupe de musiciens qui nous emmèneront sur les sentiers de la musique africaine, de l'Ethiopie à la Casamance, avec en détour l'Océan Indien...

les 16 octobre à 20h30

A l'ATRIUM de St Avertin

Concert du pianiste virtuose Nicolas

Celero et Michael Lonsdale

« Ludwig van Beethoven, ou la force indomptable », d'après le récit biographique du poète Jehan Despert, permet d'appréhender les mille et une facettes du compositeur allemand, du héros sauvage au caractère indomptable blessé par l'épreuve de la surdité à l'amoureux épris d'idéal, sans oublier le génial créateur, l'un des plus grands compositeurs de tous les temps, dont l'abondance et la puissance étonnent toutes les générations qui lui ont succédé.

Accompagné par le pianiste virtuose Nicolas Celero, Michael Lonsdale nous embarque dans un monde parallèle où les sonates et les symphonies résonnent comme des chapitres d'une vie mouvementée au service de la musique. Lecteur à la diction suave et au ton inimitable, le comédien nous réserve de jolis moments de partage et d'érudition, avec toujours à coeur de transmettre ce qui l'anime depuis toujours : le don de soi.

Le 17 Novembre au Vinci à Tours

Concert de Beth Hart à 20h



Difficile de passer à côté de la puissante chanteuse Beth Hart lorsque l'on s'intéresse au blues. Cette musicienne américaine de talent a su en effet s'élever au rang de grande dame du blues, véritable idole dans son pays et à l'international.

Au cours de sa carrière, Beth Hart a su profiter de sa voix pour interpréter un large répertoire, de la blues au rock, en passant par la soul. Devenue une véritable référence, elle a pu s'entourer des plus grands artistes, notamment invitée dans l'album de Slash, l'ex Guns N' Roses.

Si Beth Hart est particulièrement connue à l'étranger, elle est assez discrète en France. Il faut dire que le premier de ses albums à être sorti sur l'hexagone est Don't Explain, en 2011.

du 12 au 18 novembre à Saint

Avertin semaine culturelle Corse

En 2018, c'est un peu de soleil méditerranéen qui viendra illuminer nos matins brumeux. En effet, en partenariat avec l'Amicale des Corses et Amis de la Corse en Touraine et le Comité de jumelage, Saint Avertin proposera tout un panel d'animations, conférences, projections, rencontres et activités autour de la gastronomie locale et des us et coutumes de l'histoire patrimoniale Corse.

Le mercredi, jour du marché, fournira l'occasion d'expérimenter quelques spécialités. Charcuterie, confitures, canistrellis, limoncello et autres gourmandises seront au rendez-vous des gourmets. Au programme figurent la projection d'un film, une exposition de cartes postales et de timbres corses, un concert du groupe Oghji E Dumani et de la chorale I Tragulini et plusieurs autres surprises



Samedi 11 novembre à partir de 19h

Diner/concert

avec le groupe Oghji E Dumani

Avec la participation de la chorale I Tragulini

Vendredi 16 novembre à 20h30

concert Oghji E Dumani

Avec la participation de la chorale I Tragulini

Le 17 Novembre à la cathédrale de Tours

Concert Les 4 saisons et Gloria de Vivaldi

Après le succès des tournées "Requiem de Mozart" le Choeur et solistes de l'Opéra de Prague et l'orchestre philharmonique de la république Tchèque proposent une soirée Vivaldi ...

Encore une fois l'ensemble impressionne par sa précision, sa vivacité et son unité...

Une performance EBLOUISSANTE !!!...